

## **TECHNICIEN.NE AUX ÉVÉNEMENTS**

### **Banque de candidatures – Postes temporaires**

#### **2024-BE-TEM-025**

La Ville de Repentigny cherche actuellement à renflouer sa banque de candidatures pour des postes temporaires de technicien.ne aux événements.

#### **MANDAT PRINCIPAL :**

Sous la supervision du chef de section - technique, la personne titulaire du poste exécute des plans d'accrochage et/ou d'implantation, participe à la réalisation technique des spectacles, événements et expositions soutenus par la division des événements de la Ville de Repentigny.

#### **PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :**

- Transporter, installer, et opérer les composantes techniques nécessaires à la réalisation des événements : sonorisation, éclairage, alimentation électrique, habillage, mobilier;
- Faire les assignations électriques ou sonores et installer les systèmes d'intercommunication de scène selon les directives fournies;
- Effectuer les raccordements électriques de base;
- S'assurer de la conformité et de la sécurité des installations scénographiques et périphériques;
- Participer à la conception de plans d'éclairage et de captation divers;
- Supporter les montages d'exposition en collaboration avec le personnel spécialisé, l'artiste ou tout autre collaborateur en respectant les méthodes prescrites;
- Participer au déploiement des différentes scènes et/ou en diriger le montage. (Certification requise);
- Utiliser et opérer les appareils de levage (nacelle) en respectant les règles et certifications en vigueur (Certifications requises).

#### **QUALIFICATION ET EXIGENCES**

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES);
- Détenir jusqu'à une (1) année d'expérience dans un milieu professionnel de spectacle ou centre d'exposition;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Ne pas souffrir de vertige ni de troubles auditifs et/ou visuels;
- Être en mesure d'accomplir des tâches physiques;
- Avoir le souci du détail;
- Être en mesure de bien travailler en équipe.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Il s'agit de postes temporaires syndiqués dont le taux horaire varie entre **28.53 \$** et **34.18 \$ + 4% (avantages sociaux)**. L'horaire de travail est variable (jour, soir, fin de semaine), et dépend des besoins du Service des arts, de la culture et des lettres.

#### **Soumettre une candidature :**

Visitez la plateforme d'emplois de la Ville de Repentigny (<https://atlas.workland.com/careers/ville-de-repentigny?open=about>) pour plus d'informations et pour postuler **au plus tard le 8 mars 2024**.

### **Programme d'accès à l'égalité en emploi**

La Ville de Repentigny propose un environnement de travail qui place le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur des priorités.

Par son programme d'accès à l'égalité en emploi et les diverses mesures en place pour favoriser l'intégration de son personnel, la Ville prend des moyens concrets pour composer des équipes de travail qui reflètent la richesse de son territoire.

Accessible et inclusive, la Ville continue de mettre en place tous les moyens nécessaires pour s'assurer que l'ensemble de son personnel puisse s'épanouir dans un cadre sécuritaire et équitable.

Merci de contribuer à enrichir la fonction publique repentignoise !